



COMMISSION RÉGIONALE DE GESTION DES COMPÉTITIONS PROCÈS-VERBAL N° 23

Réunion : 07/02/2023
Horaires : 14h 30 à 16h 30 Présentiel/Visio

Président(e) : Mr André LUCAS

Présent(e)s : Mmes Chantal DELOGE, Agnès IRLA, Ghyslaine SALDANA
Mrs. Patrick BOUDREAUULT, Cyril DURAND, Jean-Claude LAFFONT, Christian VIDAL.

Excusés : Mrs. Mazouz BELGHARBI, Francis DAUSSEING, Christian GRAS, Roland MAURIN.

Challenge National Futsal

Dimanche 12 février 2023 se déroulera la Finale Régionale du Challenge National Futsal Féminin. Une équipe sera qualifiée pour participer aux matchs de Coupe et à la Finale Nationale Rendez-vous à Carcassonne.

Pour les matchs de Poule : de 13h à 16h aux gymnases Charles Cros et GRAZAILLES.

Pour les matchs de classement : à partir de 16h 10 au gymnase Charles CROS.

Rappel

Permanence Hivernale

La commission organise une permanence du Vendredi 16h au Dimanche 9h pour traiter les arrêtés Municipaux pour terrains impraticables.

Seuls les documents envoyés sur permanence@occitanie.fff.fr seront pris en compte .

Au cours d'une saison, à partir de deux (2) matchs de championnat, consécutif ou non, reportés à la suite d'un arrêté de fermeture édicté par le propriétaire pour cause d'impraticabilité du terrain, le club doit fournir dès le troisième arrêté, un terrain de repli répondant aux exigences de l'épreuve ou à défaut validée par la commission d'organisation.

A défaut de proposer un terrain de repli, la commission peut prononcer, après examen des éléments factuels, outre l'inversion de la rencontre pour ce qui concerne les rencontres de la phase Aller, une sanction envers le club fautif pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité.

Demands de report de match

Toute demande de report de match doit obligatoirement être faite sur FOOTCLUB au plus tard 10 jours avant le match avec accord du club adverse.

Chaque demande sera étudiée par la CRGC et pourra être refusée si la demande n'est pas justifiée. Compte tenu du nombre de matchs importants à reporter, la Commission pourra les reprogrammer en semaine.

Analyse FMI

Les présentes décisions ci-dessous sont susceptibles d'APPEL devant la Commission Régionale d'Appel de la Ligue de Football d'Occitanie dans les conditions de forme et de délais prévus dans les Règlements Généraux de la LFO.

Suivant l'article 16-Compétitions : Feuille de Match, Les clubs sont dans l'obligation de saisir les résultats de leurs différentes équipes avec la FMI dans les quatre (4) heures suivant les rencontres, sous peine d'amende fixée à l'annexe « dispositions financières ».

En cas de problème avec la tablette le jour de la rencontre pour établir la feuille de match :

- Vous devez faire une feuille papier traditionnelle.
- A la fin de la rencontre, lorsque l'arbitre a terminé et signé le document, vous devez le plus rapidement possible le scanner et le transmettre à la Ligue par mail uniquement à competitions@occitanie.fff.fr.
- En cas d'impossibilité, vous devez l'envoyer à la Ligue (service compétitions) par email, en dernier ressort par courrier postal dans les plus brefs délais.

Dans le cas où vous avez des problèmes avec la (les) tablette(s), prenez contact le plus rapidement possible avec nos informaticiens afin de résoudre vos problèmes.

Absence FMI

Date	Compétition	Match	N°Match	Décision CRGC
04/02/2023	Régional 1 - Seniors Poule C	Port/Car/Rec 1 - Fc 2 Rives 82 1	24573956	Amende 25€ club de Port/Car/Rec 1 N°508645
04/02/2023	Coupe Occitanie U15 Régionale	Pavie 1 - Pyrénées Ariègeoises 11	25475492	Amende 25€ club de Pavie 1 N°522111

Retard FMI

Date	Compétition	Match	N°Match	Décision CRGC
05/02/2023	Régional 1- Séniors/Poule B	518612 Plaisance Us1-517036 Pibrac Us 1	24573822	Amende 25€ club de Plaisance Us 1 N°518612
04/02/2023	Régional 2- Séniors/Poule B	524101 St Orens F.C 1 - 510389 Castanet Us 2	24574220	Amende 25€ club de St Orens F.C - N°524101
04/02/2023	Régional 2- Séniors/Poule C	560820 Albi Marssac Tarn Fa 1 - 524819 Football club Comtal 1	24574348	Amende 25€ club de Albi Marssac Tarn Fa 1 N°560820

05/02/2023	Régional 2- Séniors/Poule C	548099 Juventus Papus 1 - 506024 St Juery O 1	24574353	Amende 25€ club de Juventus Papus 1 N°548099
04/02/2023	Régional 2- Séniors/Poule D	505904 Muret 2 - 528373 Graulhet F.C. 1	24574480	Amende 25€ club de Muret 2 N°505904
04/02/2023	Régional 2- Séniors/Poule D	544215 Boulogne - Péguil 1 - 500348 Cazères U.S. 1	24574484	Amende 25€ club de Boulogne - Péguil 1 N°544215
04/02/2023	Régional 3 - Séniors / Poule C	590237 Briolet F.C.1 - 517037 Balma 2	24548710	Amende 25€ club de Briolet F.C. 1 N°590237
04/02/2023	U20 Régional / Poule C	506204 St Simon Es 11- 505904 Muret 11	24592333	Amende 25€ club de St Simon N°506204
04/02/2023	U18 Régional 1 / Poule A	550123 Canet Roussillon Fc 11 - 548837 Bagnols Pont 11	24583075	Amende 25€ club Canet Roussillon Fc 11 N°550123
05/02/2023	U18 Régional 1 / Poule B	561224 Arrats Save 11 - 505904 Muret 11	24583204	Amende 25€ club de Arrats Save N°561224
04/02/2023	U16 Régional 1 / Poule A	500152 Lunel Gc 11 - 553307 Béziers A.S. 11	24581343	Amende 25€ club Lunel Gc 11 N°500152
04/02/2023	U16 Régional 2 / Poule B	553760 S.C.P.A.S. 11 - 52410,8 Tlse Lardenne As 11	24581770	Amende 25€ club de S C P A S 11 N°553760
04/02/2023	U14 Régional /Phase 2 Poule A	500099 Montpellier Hsc 11 - 545501 Castelnau Cr. 11	25482563	Amende 25€ club de Montpellier Hsc 11 N°500099
04/02/2023	U14 Régional /Phase 2 Poule A	552832 Nîmes Mas de Mingue 11 - 560267 N. Académie Univers 11	25482560	Amende 25€ club de Nîmes Mas de Mingue 11 N°552832
04/02/2023	U14 Régional /Phase 2 Poule B	503214 Frontignan As11- 5481323 Carcassonne Fac 11	25482628	Amende 25€ club de Frontignan As 11 N°503214
05/02/2023	U14 Régional /Phase 2 Poule B	550123 Canet Roussillon Fc 11 - 553074 Béziers A.S.11	25482626	Amende 25€ club de Canet Roussillon Fc 11 N° 550123
05/02/2023	Régional 1 Féminin / Phase 1 Poule A	520344 Lattes As 1 - 505909 Rodez Aveyron 2	24578637	Amende 25€ club de Lattes As 1 N°520344
04/02/2023	U18 Fem R1 A 11/ Phase 1 Poule O	750342 Nîmes Métrop. Fem 1 - 550123 Canet Roussillon Fc 1	24719395	Amende 25€ club de Nîmes Métrop Fem 1 N° 750342
05/02/2023	U18 Fem R1 A 11/ Phase 1 Poule O	554286 Colomiers 1 - 505909 Rodez Aveyron 1	24719398	Amende 25€ club de Colomiers 1 N°554286
01/02/2023	Régional 2 -F. Entreprise Poule unique	614117 Météo 1 - 606702 Municipi Toulou 2	24662228	Amende 25€ club de Météo 1 N°614117
02/02/2023	Régional 1 Futsal Poule B	853403 Cayun Futsal C 1 - 581000 Villeneuve Futsal C 1	24668268	Amende 25€ club de Cayun Futsal c 1 N°853403

Matches non joués ou arrêtés

Date	Compétition	Match	N°Match	Décision CRGC
04/02/2023	Régional 3 - Seniors / Poule D	Haut Adour Es 1 - Pavie 1	24548841	Match arrêté dossier transmis à la CRRM

04/02/2023	U17 Régional 1 / . / Poule A	Beucairois Efc 1 - Ales Ol 1	24583763	Match arrêté dossier transmis à la CRRM
04/02/2023	U16 Régional 1 / . / Poule A	Canet Roussillon Fc 11- Toulouse 11	24581346	Match arrêté dossier transmis à la CRD
04/02/2023	U14 Régional / Phase 2 / Poule A	Beucairois Efc 11 - St Jean-Vedas 11	25482565	Match arrêté dossier transmis à la CRRM
04/02/2023	Régional 1 - Féminin / Phase 1 / Poule A	Colomiers 1 - St Cyprien Fc 1	24578639	Match arrêté dossier transmis à la CRRM
04/02/2023	Régional 2 - Féminin / Phase 1 / Poule A	Jacou Clapiers F.A 1 - Béziers A. S. 1	24578785	Match non joué dossier transmis à la CRRM
04/02/2023	U18 Fem. R2 A 11 / Phase 1 / Poule A	Jacou Clapier F.A. 1 - Ales Ol 1	25147833	Match non joué dossier transmis à la CRRM
05/02/2023	U18 Fem. R2 A 11 / Phase 1 / Poule B	St Jean-Vedas 1 - Carcass. Foot Fem 1	25147861	Match non joué dossier transmis à la CRRM

Modifications – Reports – Reprogrammations

SENIORS REGIONAL 1 POULE A

Match NIMES OL / CASTELNAU LE CRES du 12.02.23 à 15h00

Suite à la rencontre en championnat National U17 (doublon sur les installations sportives le 12.02.23)

Suite l'accord des deux clubs,

La CR Gestion des Compétitions section SENIORS

- ⇒ Emet un AVIS FAVORABLE à la modification de la rencontre SENIORS REGIONAL 1 POULE A du 12.02.23
- NIMES OL / CASTELNAU LE CRES se joue **le samedi 11.02.23 à 18H00** sur le terrain BASTIDE N°1 à Nîmes.

REGIONAL 3 POULE F

Suite arrêté municipal de CAHORS interdisant l'utilisation du terrain honneur du complexe P. ILBERT, du 03 au 07.02.23

Après vérification du classement du terrain 2 synthétique du complexe P. ILBERT : classement T5 – E6

La Section SENIORS

- ⇒ Programme la rencontre CAHORS FC / CASTELGINEST US le 04.02 à 20h sur le terrain 2 synthétique du complexe P. ILBERT

REGIONAL 3 POULE H

Match SALLES CURAN / ALBI MARSSAC TFASPTT 2 du 04.02 à 19h

Suite arrêté municipal de CURAN interdisant le terrain du stade Philomène du 03 au 06.02.23

Suite demande du club de SALLES CURAN de déplacer la rencontre sur le terrain du stade du Pré Vibal à SALLES CURAN (terrain de repli)

Suite avis favorable de la CRTIS pour l'utilisation du terrain du Pré Vibal à Salle Curan pour cette rencontre

La Section SENIORS

- ⇒ Programme la rencontre SALLES CURAN / ALBI MARSSAC TFASPTT 2 du 04.02 à 19h au stade du Pré Vibal à SALLES CURAN

U20 REGIONAL POULE B

Match CLERMONTAISE / FABREGUES du 04.02.23 à 15h00

Suite à l'accord des deux clubs,

La CR Gestion des Compétitions section Jeunes

- ⇒ Emet un AVIS FAVORABLE à la modification
- CLERMONTAISE / FABREGUES du 04.02.23 à 17H30

Match ONET LE CHATEAU / CINTEGABELLE du 18.02.23 à 15h00

Suite à une demande de modification via FOOTCLUBS N°553755 du 01.02.23 (accord des deux clubs)

La CR Gestion des Compétitions section Jeunes

- ⇒ Emet un avis favorable au report de la rencontre
- ONET LE CHATEAU / CINTEGABELLE est reportée au 25.03.23 à 14h30

La Commission se réserve la possibilité de modifier la programmation des rencontres en cas de nécessité

COUPE OCCITANIE U19

Suite décision de la CRRM du 01.02.23 concernant le dossier :

Match N° 25549148 : F.C. LES 2 PONTS 11 (590278) / A.S. ATLAS PAILLADE 11 (548263) du 28.01.2023 – Coupe Occitanie U19 :

LA COMMISSION DECIDE :

- ⇒ *MATCH A JOUER à une date à fixer par la Commission compétente*

La Commission Régionale Gestion des Compétitions Section JEUNES et COUPES, comme indiqué dans le courriel envoyé à chaque club le 31.01.23,

- CONFIRME que la rencontre non jouée le 28.01.23 ENT.BRE USB 2 PONT / MONTPELLIER PAILLADE est reportée au MERCREDI 8 FEVRIER à 20H00

La Commission se réserve la possibilité de modifier la programmation des rencontres en cas de nécessité

Match Coupe OCCITANIE U19 - ENT. BRE USB 2 PT AS / MONTPELLIER ATLAS PAILLADE du 08.02.23

Suite mail du club de MONTPELLIER ATLAS PAILLADE informant que la quasi-totalité des joueurs sont étudiants

Compte tenu de la distance kilométrique entre les 2 clubs

La CRGC Section JEUNES

- ⇒ PROGRAMME la rencontre du 08.02 ENT.BRE USB 2 PT AS / MONTPELLIER ATLAS PAILLADE le 11.02 à 17h

U18 REGIONAL 1 POULE A

Match MILLAU SO / NIMES OL du 01.03.2023

Demande sur FOOTCLUBS effectuée le 01.02 par le club de NIMES OL de reporter la rencontre au 08.03.2023

La Section JEUNES

- ⇒ Emet un AVIS DEFAVORABLE à la demande du club de NIMES OL
Le club de NIMES est toujours qualifié en Coupe Occitanie U18, et comptabilise à ce jour 2 matchs en retard en championnat U18 R1.
- ⇒ Le match reste programmé comme initialement prévu.

U18 REGIONAL 1 POULE B

Match US ST ESTEVE PERPIGNAN MM / REVEL du 11.02.23 à 15h

Demande sur FOOTCLUBS effectuée le 16.01.23 par le club de REVEL pour jouer la rencontre le 12.02.23

La Section JEUNES après étude de la demande, conformément au à l'article 59.2 du Règlement Administratif de la LFO – partie 1 des Règlements Généraux de la LFO :

- Constate que le club de US ST ESTEVE PERPIGNAN n'a pas répondu dans le délai règlementaire,
- Emet un avis défavorable à la demande du club de REVEL
- La rencontre est maintenue comme initialement prévu

U18 REGIONAL 2 POULE A

Match LATTES AS/ MONTPELLIER ATLAS PAILLADE du 11.02.23

En raison du match de Coupe Occitanie U19 programmé le 11.02.23 pour le club de MONTPELLIER ATLAS PAILLADE

La CRGC Section JEUNES

- ⇒ PROGRAMME la rencontre du 11.02 LATTES AS / MONTPELLIER ATLAS PAILLADE le MERCREDI 15.02 à 18h

Suite réception mail en date du 02.02.2023 du club 548263 SC NARBONNE MONTPLAISIR, informant que l'équipe U18 ne se déplacera pas par manque d'effectif pour la rencontre du 04.02.22

La Section JEUNES,

- ⇒ Entérine le forfait de l'équipe SC NARBONNE MONTPLAISIR pour la rencontre du 04.02 MONTPELLIER PAILLADE / SC NARBONNE MONTPLAISIR

U17 REGIONAL 1 POULE A

Match MENDE AV FOOT LOZERE / LATTES AS du 11.02.23 à 15h

Demande sur FOOTCLUBS effectuée le 31.01.23 par le club de MENDE AV FOOT LOZERE pour jouer la rencontre le 13h

Après étude de la demande, La Section JEUNES, conformément au à l'article 59.2 du Règlement Administratif de la LFO – partie 1 des Règlements Généraux de la LFO :

- Constate que le club de LATTES AS n'a pas répondu dans le délai réglementaire,
- Emet un avis défavorable à la demande du club de MENDE AV FOOT LOZERE
- La rencontre est maintenue comme initialement prévu

Match MONTPELLIER HSC 2 / NARBONNE MONPLAISIR AS du 11.02.23 à 17h30

Demande sur FOOTCLUBS effectuée le 31.01.23 par le club de MONTPELLIER HSC pour jouer la rencontre le 15h30

Après étude de la demande, La Section JEUNES, conformément au à l'article 59.2 du Règlement Administratif de la LFO – partie 1 des Règlements Généraux de la LFO :

- Constate que le club de NARBONNE MONPLAISIR AS n'a pas répondu dans le délai réglementaire,
- Emet un avis défavorable à la demande du club de MONTPELLIER HSC 2
- La rencontre est maintenue comme initialement prévu

Match NARBONNE MONTPLAISIR / ALES OL du 18.02.23

Demande sur FOOTCLUBS effectuée le 07.02 par le club de NARBONNE MONTPLAISIR de reporter la rencontre au 29.04.2023

La Section JEUNES

- ⇒ Emet un AVIS DEFAVORABLE à la demande du club de NARBONNE MONTPLAISIR
La journée du 18.02.23 est prévue initialement au planning de la LFO,
⇒ Le match reste programmé comme initialement prévu

U16 REGIONAL 2 POULE A

Suite à une décision de la CFTIS, PV du 26 janvier 2023 (RIVALTA 2 Synthétique : non-conformité des tests in situ)

Suite à l'accord des clubs,

La CR Gestion des Compétitions

- ⇒ Emet un avis favorable à la modification pour les rencontres :
- AGDE / BEAUCAIRE Se joue le dimanche à 15H00 sur les installations sportives RIVALTA 1 à Agde.

COUPE OCCITANIE U15

Sous réserve d'homologation du résultat du match des 1/32èmes de finale,
La CRGC Section JEUNES et COUPE

⇒ Confirme que le club qualifié pour les 16^{èmes} de finale est le club de PYRENEES ARIEGEOISES

Conformément à l'Article 69.3 - Choix du club recevant, la Section JEUNES et COUPES inverse la rencontre :

⇒ PYRENEES ARIEGEOISE (U14 TER) / TLSE METROPOLE (U14 R) se jouera le 25.02 à 15h au stade de l'Ayroule à Tarascon

Article 64 - Règlements applicables

Sauf dispositions contraires prévues aux présents Titre VII, les Règlements Généraux de la L.F.O. (Partie I - Règlement administratif) s'appliquent aux Coupes Occitanie.

Les cas non prévus aux présents règlements relèveront de l'appréciation de la Commission d'Organisation

Article 69.3 - Choix du club recevant

Le club premier tiré au sort est déclaré club recevant.

Il revêt la qualité d'organisateur matériel de la rencontre. Toutefois, dans le cas où le club tiré le deuxième se situe hiérarchiquement au moins une division au-dessous de celui de son adversaire, ce club devient club recevant. A ce titre, une équipe de Régional (ou de R1) se déplacera chez une équipe évoluant en Régional 2 ou dans une division inférieure.

Sous réserve d'homologation des résultats des matchs des 1/32èmes de finale,

La CRGC Section JEUNES et COUPE

⇒ Confirme que les clubs qualifiés pour les 16^{èmes} de finale sont :

- ST CLEMENT MONT.
- RODEZ AF
- ALBI US
- O. CORB SUD MINERVOIS.

⇒ Et programme les rencontres des 16^{èmes} de finale :

- ST GELY FESC / ST CLEMENT MONT ENT programmé le 25.02 est avancée au 11.02 à 17h30 (Demande et accord des 2 clubs – accord de la Section JEUNES – COUPES)
- GCEM / RODEZ se jouera le 25.02 à 15h
- ALBI / AMTF AS PTT se jouera le 25.02 à 15h
- CORB. SUD MINERVOIS / CANET ROUS se jouera le 25.02 à 15h

U15 REGIONAL POULE A

Suite à une décision de la CFTIS, PV du 26 janvier 2023 (RIVALTA 2 Synthétique : non-conformité des tests in situ)

Suite à l'accord des clubs,

La CR Gestion des Compétitions

⇒ Emet un avis favorable à la modification pour les rencontres :

- AGDE / SETE Se joue le Samedi à 17H30 sur les installations sportives RIVALTA 1 à Agde.

U14 REGIONAL POULE B

Club 548146 AGDE RCO

Compte tenu que la FFF a retiré le classement du terrain RIVALTA 2 à AGDE, toutes les rencontres du championnat U14 R – Phase 2 sont programmées sur le terrain RIVALTA 1.

Toutefois, si l'équipe doit changer de terrain le club devra fournir un terrain classé minimum T6 (pour les matchs en diurne) et E7 minimum (pour les matchs en diurne), si le club doit effectuer un changement de jour ou d'horaire, les modifications devront être saisies sur FOOTCLUBS dans le délai réglementaire de l'article 59.2 – Déroulement des rencontres

U14 REGIONAL POULE C

Match PLAISANCE US / UJS TOULOUSE 31 du 11.02.23 à 15h

Demande sur FOOTCLUBS effectuée le 26.01.23 par le club de UJS TOULOUSE 31 pour jouer la rencontre le 12.02.23

Après étude de la demande, La Section JEUNES, conformément au à l'article 59.2 du Règlement Administratif de la LFO – partie 1 des Règlements Généraux de la LFO :

- Constate que le club de PLAISANCE US n'a pas répondu dans le délai réglementaire,
- Emet un avis défavorable à la demande du club de UJS TOULOUSE 31
- La rencontre est maintenue comme initialement prévu

U14 REGIONAL POULE D

Match ST ORENS / RANGUEIL du 18.02.23

Demande sur FOOTCLUBS effectuée le 04.02 par le club de ST ORENS de reporter la rencontre au 18.03.2023
La Section JEUNES

- ⇒ Emet un AVIS DEFAVORABLE à la demande du club de ST ORENS
La journée du 18.02.23 est prévue initialement au planning de la LFO,
- ⇒ Le match reste programmé comme initialement prévu

COUPE OCCITANIE FOOTBALL ENTREPRISE

Match ESC CHU TOULOUSE / TOAC TLSE du 06.03 à 19h45 – complexe sportif Lardenne n° 3 Toulouse

Demande et accord des 2 clubs effectués sur FOOTCLUBS pour inverser la rencontre en raison du mauvais état du terrain de Lardenne et jouer le 06.03 au complexe sportif C.E Airbus à Toulouse

La Section FOOTBALL ENTREPRISE

- ⇒ Emet un AVIS FAVORABLE à la demande des 2 clubs
- ⇒ La rencontre TOAC TLSE / ESC CHU TOULOUSE se jouera le 08.03 à 20h30 au complexe sportif C.E. AIRBUS à Toulouse

FOOTBALL ENTREPRISE REGIONAL 2

Match A.S.P.I.C / FREESCALE 2 du mardi 14.02.23 stade zone Verte La Ramée 6 à Tournefeuille

Demande sur FOOTCLUBS effectuée le 03.02.23 par le club de A.S.P.I.C pour jouer la rencontre le 14.02.23 au complexe sportif de Lardenne 2 à Toulouse

Après étude de la demande, La Section FOOTBALL ENTREPRISE,

- Maintien la rencontre comme initialement prévu,
⇒ Le Service des Sports de la Ville de Toulouse attribue le terrain de Lardenne 2 seulement le lundi pour les équipes régionales.

COUPE OCCITANIE FUTSAL

Match BEUCAIRE STADE 30 / NIMES FUTSAL du 11.02.23

Suite réception de l'attestation municipale de la mairie de BEUCAIRE informant l'indisponibilité du gymnase Angelo PARISI le 11.02.23

La Section FUTSAL

- ⇒ Reporte à DATE ULTERIEURE la rencontre BEUCAIRE STADE 30 / NIMES FUTSAL du 11.02.2023

La désignation des arbitres a été supprimée

Suite réception mail en date du 07.02.2023 et confirmation téléphonique de ce jour du club 560834 FUTSAL DES BONS HOMMES, informant que l'équipe FUTSAL SENIORS ne se déplacera pas par manque d'effectif pour la rencontre du 08.02.23

La Section FUTSAL,

- ⇒ Entérine le forfait de l'équipe FUTSAL DES BONS HOMMES pour la rencontre du 08.02 BOULOC S. FUTSAL / FUTSAL DES BONS HOMMES
- ⇒ L'équipe de BOULOC S. FUTSAL est qualifiée pour le prochain tour

Mr SOMPAYRAC et PIQUEMAL ont été prévenus leur désignation a été annulée

FEM REGIONAL 2 POULE A

Match CARCASSONNE FOOT FEM / JACOU CLAPIERS du 19.02.23

Suite à une demande de modification via FOOTCLUBS N°584191 du 02.02.23 (accord des deux clubs)

La CR Gestion des Compétitions section Féminines

⇒ Émet un AVIS FAVORABLE à la modification

- CARCASSONNE FOOT FEM / JACOU CLAPIER est reporté au 12.03.23

La Commission se réserve la possibilité de modifier la programmation des rencontres en cas de nécessité

COUPE FEMININES U15

Match FC 3MTKD / CLERMONTAISE du 04.02.23

Suite à un problème d'installations sportives,

La CR Gestion des Compétitions section Féminines

⇒ DECIDE de reporter la rencontre COUPE OCCITANIE FEM U15 du 04/02/23

- FC 3MTDK / CLERMONTAISE à une date ultérieure.

La CR Gestion des Compétitions souhaite que les deux clubs conviennent d'une nouvelle date de report pour jouer cette rencontre en semaine avant le 05/03/23 dernier délai.

En l'absence d'accord entre les deux clubs, la CR Gestion des Compétitions fixera la rencontre.

U18 FEM REGIONAL 1

Match RODEZ AV / BLAGNAC du 11.02.23 à 15h30

Suite à une demande de modification via FOOTCLUBS N°550294 du 23.01.23 (accord des deux clubs)

La CR Gestion des Compétitions section Féminines

⇒ Emet un avis favorable au report de la rencontre

- RODEZ AVEYRON / BLAGNAC est reportée au 04.03.23

La Commission se réserve la possibilité de modifier la programmation des rencontres en cas de nécessité

U18 FEM REGIONAL 2 POULE F

Match MONTAUBAN / US MALAUSE du 11.02.23 à 15h00

Suite à une demande de modification accord des deux clubs

La CR Gestion des Compétitions section Féminines

⇒ Emet un avis défavorable au report de la rencontre

- MONTAUBAN / MALAUSE US est maintenue à sa date initiale.

Le Président

André LUCAS

La Secrétaire

Agnès IRLA